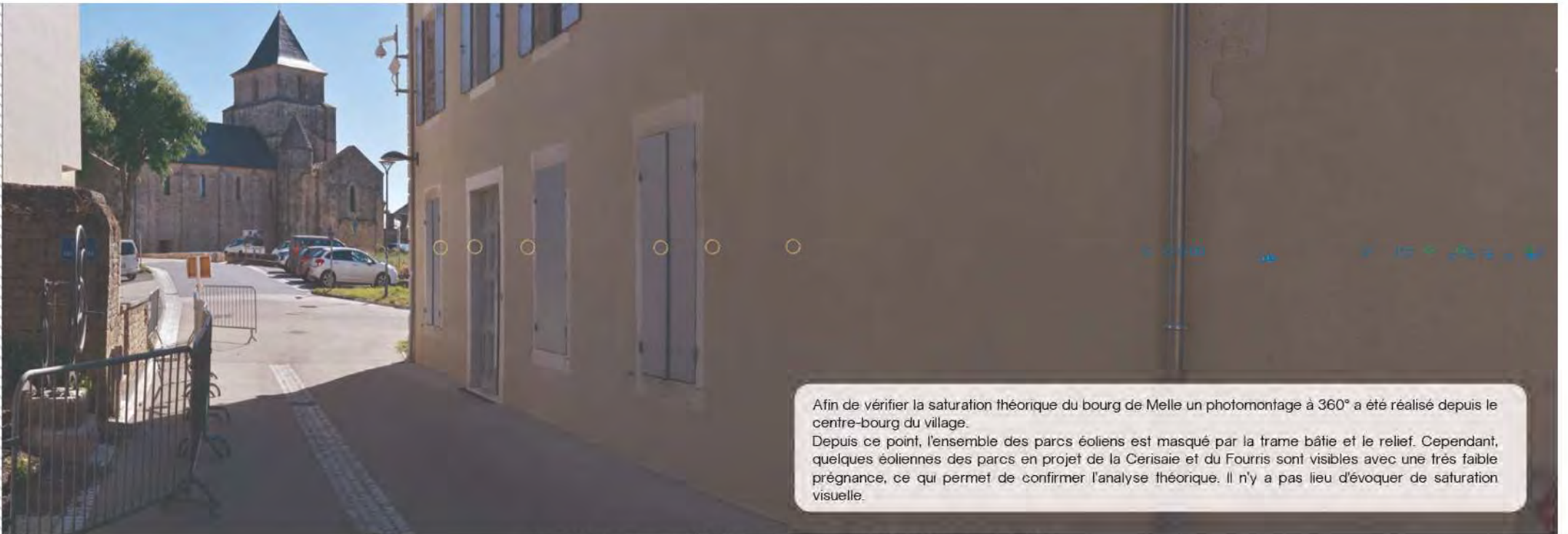




384





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis le centre-bourg du village. Depuis ce point, l'ensemble des parcs éoliens est masqué par la trame bâtie et le relief. Cependant, quelques éoliennes des parcs en projet de la Cerisaie et du Fourris sont visibles avec une très faible prégnance, ce qui permet de confirmer l'analyse théorique. Il n'y a pas lieu d'évoquer de saturation visuelle.

PHOTO 128 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE MELLE (PHOTOMONTAGE N°16)





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Melle un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange est du village. Depuis ce point de vue le projet du Fourris est filtré par la haie bocagère présente en arrière-plan. Sa prégnance sera légèrement plus forte en saison hivernale. Les éoliennes du parc de Saint-Martin-lès-Melle sont implantés à une plus faible distance et sont visibles dans leur ensemble. Leur prégnance est très forte. Les autres parcs éoliens sont entièrement masqués par le relief et la végétation. Ces éléments permettent de conforter l'analyse théorique.

3.4. BOURG DE VERRINES-SOUS-CELLES

Le bourg de Verrines-sous-Celle s'est développé sur le versant sud de la vallée de la Belle et sur le rebord de plateau.

À l'état initial, les parcs éoliens à proximité de Verrines-sous-Celle se répartissent principalement au sud du village, seul le parc éolien de Saint-Martin-les-Melle se situe à l'est du bourg. L'analyse des SSV indique qu'aucun seuil d'alerte n'est atteint. L'indice d'occupation visuelle est de 38° (critère 1) dont 7° sont occupés par des parcs présentant un angle vertical supérieur à 1° (critère 2), l'angle de respiration maximum est de 248° (critère 3) et le nombre d'angle supérieur à 60° est de 5 (critère 4).

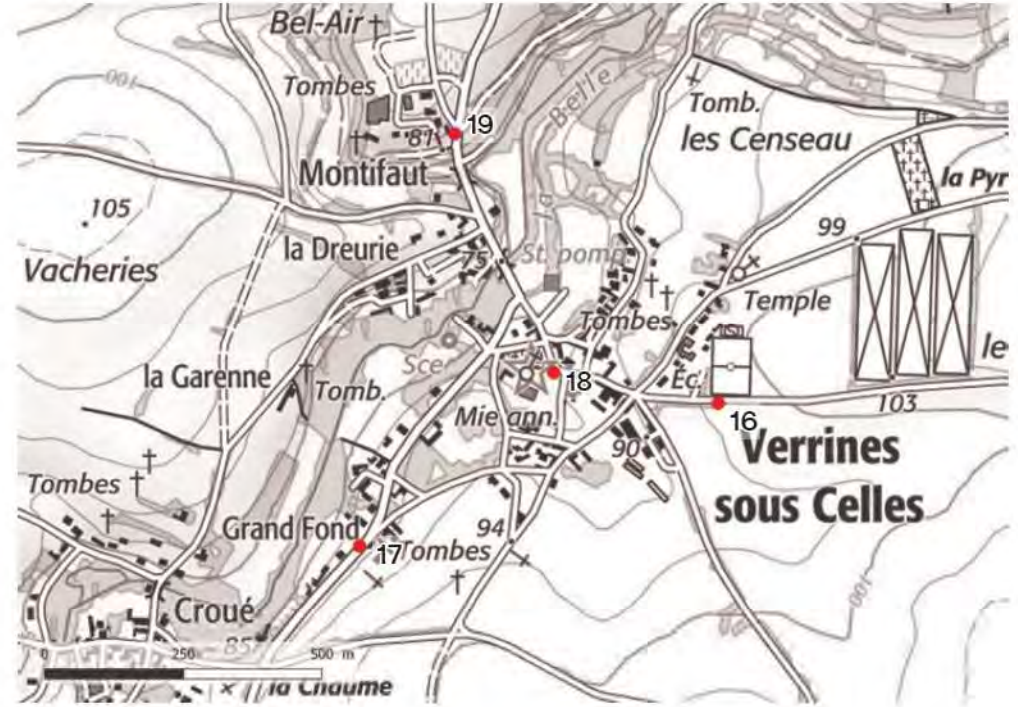
Le projet de la Cerisaie est implanté au sud du village, bien qu'il augmente légèrement l'ensemble des valeurs des critères, aucun des seuils d'alerte n'est atteint.

Le projet du Fourris ne présente quant à lui aucune évolution sur l'horizon puisqu'il se situe à 8 km de Verrines-sous-Celles et se place presque entièrement sur le même angle d'horizon que les parcs existants de Périgné et de Tourette 1 et 2.

Le cumul des deux projets ne déclenche aucun seuil d'alerte. Seul le parc éolien de la Cerisaie augmente légèrement l'emprise des éoliennes sur l'horizon.

Ainsi, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation du territoire aux abords de Verrines-sous-Celles en lien avec l'introduction du projet du Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Verrines-sous-Celles

	Etat initial	Etat projeté avec la Cerisaie				Etat projeté avec le Fourris				Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris			
		Etat initial (en °)	Etat projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)		
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	< 120° > 120°	38	56	17	4,7	38	0	0,0	56	17	4,7		
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	≤ 100° > 100°	7	28	19	5,3	7	0	0,0	28	19	5,3		
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	≥ 90° < 90°	248	242	-6	-17	248	0	0,0	242	-6	-17		
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	≥ 2 < 2	5	5	0	0	5	0	0	5	0	0		

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction
- Prégnance**
- 10° : Prégnance forte
 - 5° : Prégnance modérée
 - 1° : Prégnance très faible
 - Prégnance nulle : Éolienne non prise en compte

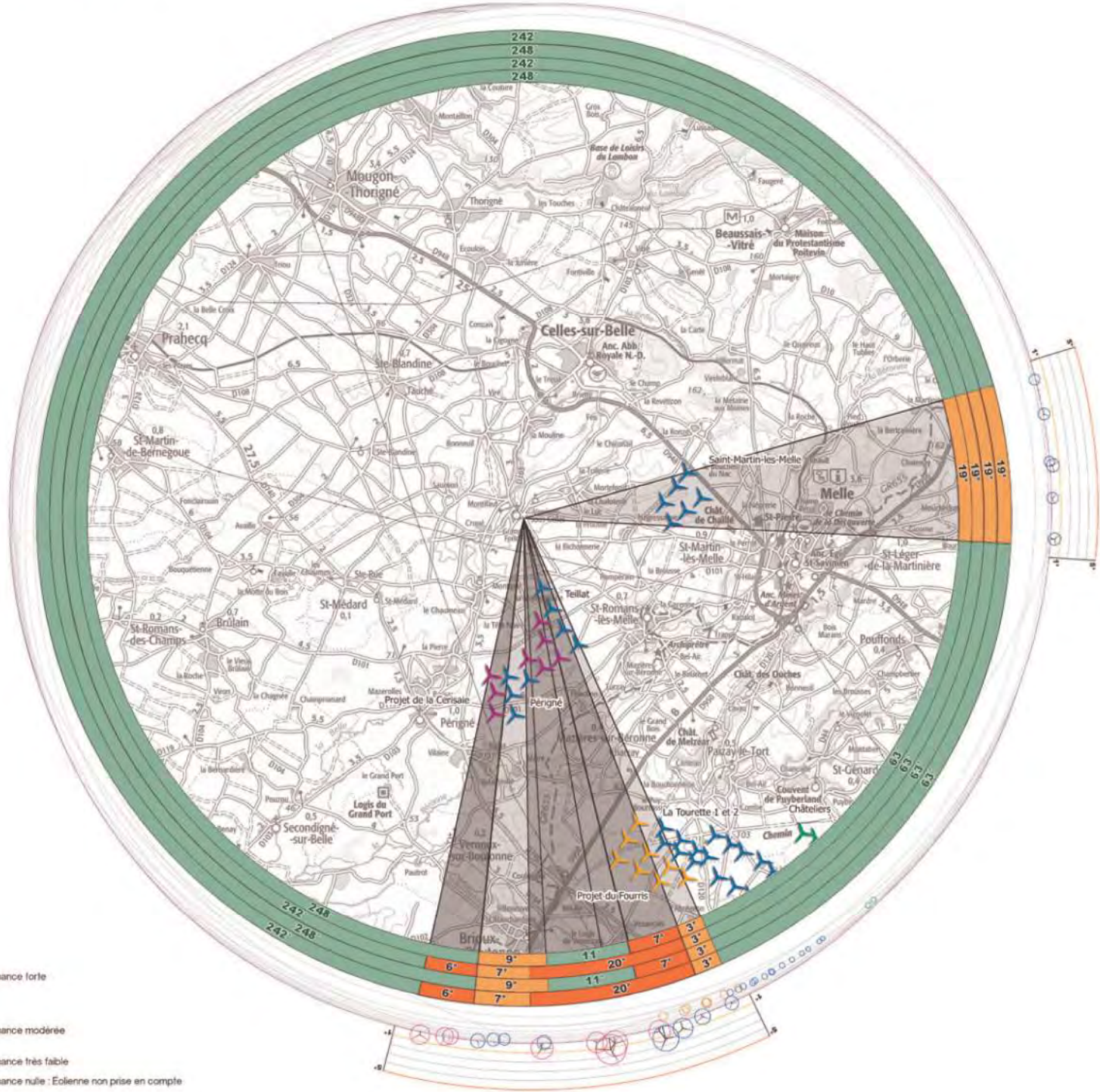
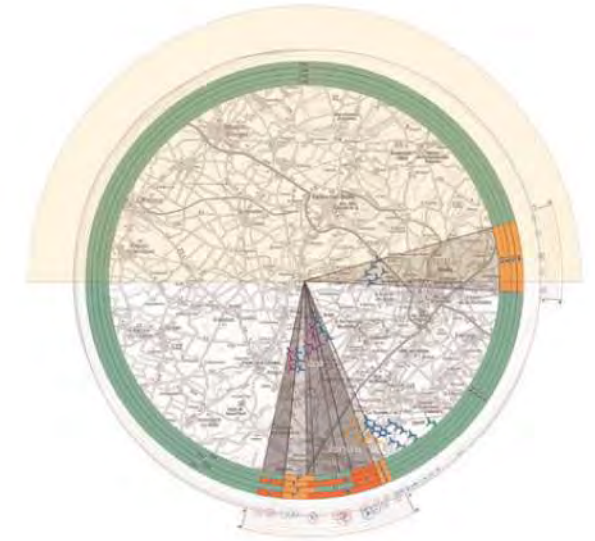


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - VERRINES-SOUS-CELLES (NORD)

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



Realisation : agence Couâsnon

SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - VERRINES-SOUS-CELLES (SUD)

Réalisation : agence Coussanon

LÉGENDE

Description des anneaux

- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie & le Fourris
- Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
- Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
- Anneau 1 : état initial

Couleur des anneaux

- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
- Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
- Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

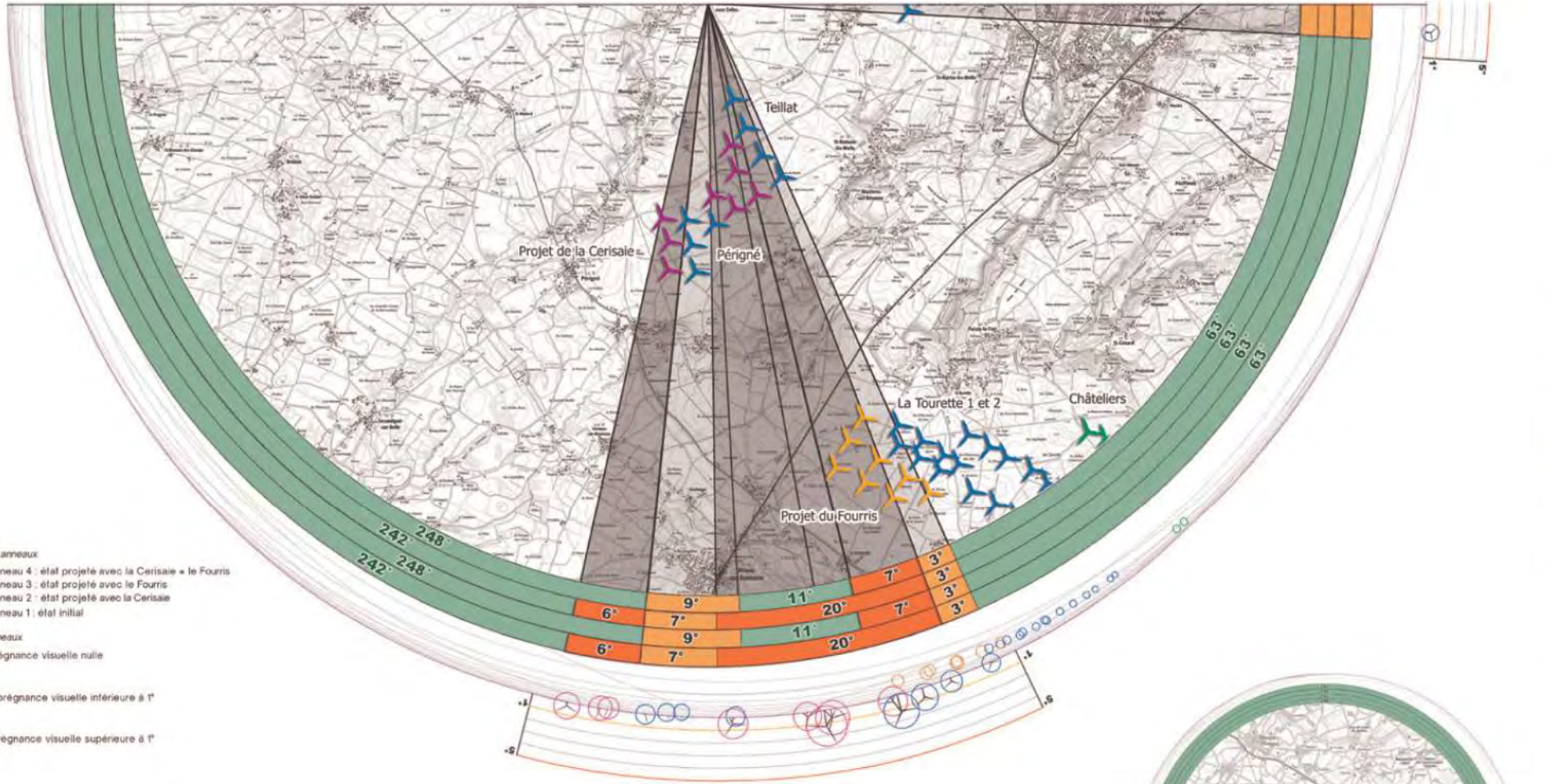
Angles de vues

- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
- Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
- Projet de la ferme éolienne du Fourris
- Parcs éoliens construits
- Parcs éoliens autorisés
- Parcs éoliens en instruction

Prégnance







Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Verrines-sous-Celles un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village. Depuis ce point, bien que les vues soient semi-ouvertes, de nombreux parcs sont perceptibles. Le projet du Fourris est masqué par le relief et la trame végétale. Les bouts de pales seront potentiellement visibles avec une très faible prégnance en saison hivernale. Les parcs et projets du Teillat, du Fourris et de la Cerisaie sont quant à eux visibles, filtrés par la trame végétale en bordure de champ. D'autres parcs, plus éloignés sont partiellement ou entièrement masqués par le relief. Ce photomontage permet de conforter l'analyse théorique.





PHOTO 131 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE SUD DE VERRINES SOUS CELLES





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Verrines-sous-Celles un photomontage à 360° a été réalisé depuis le centre-bourg du village.
Depuis ce point, au regard de l'éloignement des parcs éoliens et de leur hauteur apparente, la frame bâtie et végétale du village masque l'ensemble des parcs et projets. Il n'y a aucune saturation visuelle depuis le centre-bourg de Verrines-sous-Celles ce qui conforte l'analyse théorique.

PHOTO 132 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE VERRINES-SOUS-CELLES





Saint-Martin-les-Melle

399



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Verrines-sous-Celles un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Depuis ce point, les parcs et projets éoliens sont masqués pas la frame végétale et bâtie du village. Seules les pales de quelques éoliennes du parc de la Cerisaie seront visibles, principalement en saison hivernale. Le projet du Fourris est quant à lui masqué dans son ensemble. Ce photomontage permet de confirmer l'analyse théorique.

PHOTO 133 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE VERRINES-SOUS-CELLES

3.5. BOURG DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Le bourg de Brioux-sur-Boutonne s'est développé de part et d'autre de la vallée de la Boutonne. Les parcs éoliens se répartissent au nord-est du village.

À l'état initial, aucun des seuils d'alerte n'est atteint, l'angle occupé par les parcs éoliens est de 46° (critère 1) dont 37° sont occupés par des parcs présentant un angle vertical supérieur à 1°, la somme des angles occupés par le motif éolien est de 37°, l'angle de respiration maximum est de 275° et le nombre d'angle de respiration (60°) est de 4.

Le projet de la Cersaie est implanté au nord de la ville. Il s'agit d'une extension du parc existant de Périgné et c'est notamment pourquoi il n'augmente que de très peu les valeurs des critères de saturation visuelle. Malgré cette légère augmentation, aucun des seuils d'alerte n'est atteint. Le rapport d'évolution de l'horizon est de +2,2% en ce qui concerne la saturation de l'angle horizontal (critère 1), de +3,9% pour la prégnance visuelle du motif éolien (critère 2) et de -14% (critère 3) en ce qui concerne l'angle de respiration maximum. La répartition des espaces de respiration est inchangée (critère 4).

Le projet du Fourris présente également une légère modification du rapport d'évolution sur l'horizon, uniquement pour les critères 1 et 2. Toutefois, aucun des critères n'atteint le seuil d'alerte.

Le cumul des deux projets ne déclenche aucun des seuils d'alerte bien qu'une légère modification soit visible pour chacun des projets.

Ainsi, il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation du territoire aux abords de Brioux-sur-Boutonne en lien avec l'introduction du projet du Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Brioux-sur-Boutonne




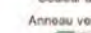
	Etat initial	État projeté avec la Cersaie			État projeté avec le Fourris			État projeté avec la Cersaie + le Fourris			
		Etat initial (en °)	État projeté avec la Cersaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	État projeté avec la Cersaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)	≤ 120° + 120°	46 Seuil d'alerte non atteint	64 Seuil d'alerte non atteint	8 Seuil d'alerte non atteint	2,2	64 Seuil d'alerte non atteint	8 Seuil d'alerte non atteint	2,2	62 Seuil d'alerte non atteint	16 Seuil d'alerte non atteint	4,4
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)	≤ 180° + 100°	37 Seuil d'alerte non atteint	61 Seuil d'alerte non atteint	14 Seuil d'alerte non atteint	3,9	46 Seuil d'alerte non atteint	8 Seuil d'alerte non atteint	2,2	69 Seuil d'alerte non atteint	22 Seuil d'alerte non atteint	6,1
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)	≥ 90° < 90°	275 Seuil d'alerte non atteint	270 Seuil d'alerte non atteint	-5 Seuil d'alerte non atteint	-14	276 Seuil d'alerte non atteint	0 Seuil d'alerte non atteint	0,0	270 Seuil d'alerte non atteint	-5 Seuil d'alerte non atteint	-14
Critère 4 Répartition des espaces de respiration Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)	≥ 2 < 2	4 Seuil d'alerte non atteint	4 Seuil d'alerte non atteint	0 Seuil d'alerte non atteint	0	4 Seuil d'alerte non atteint	0 Seuil d'alerte non atteint	0	4 Seuil d'alerte non atteint	0 Seuil d'alerte non atteint	0

SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - BRIOUX-SUR-BOUTONNE (SUD)




Réalisation : agence Couaisnon

LÉGENDE




Description des anneaux

-  Anneau 4 : état projeté avec la Cerisale + le Fouris
-  Anneau 3 : état projeté avec le Fouris
-  Anneau 2 : état projeté avec la Cerisale
-  Anneau 1 : état initial






Couleur des anneaux

-  Anneau vert : prégnance visuelle nulle
-  Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
-  Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

Angles de vues

-  Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
-  Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
-  Angle de vue sans éoliennes

Parcs éoliens

-  Projet de la ferme éolienne de la Cerisale
-  Projet de la ferme éolienne du Fouris
-  Parcs éoliens construits
-  Parcs éoliens autorisés
-  Parcs éoliens en instruction

Prégnance

